

# Donnez votre avis sur l'eau, nous avons besoin de vous !



15 Avril - 15 Octobre 2008

L'Europe nous demande d'atteindre le Bon Etat des eaux en 2015. Cela signifie que la qualité de nos rivières, lacs et nappes souterraines doit s'améliorer considérablement d'ici 7 ans. On estime qu'avec la politique actuelle de gestion de l'eau et des rivières, seulement 45 % des « masses d'eau » atteindront cet objectif. L'Agence de l'eau Loire Bretagne, comme ses homologues sur les autres bassins, propose donc à la population un plan de gestion (le SDAGE) et un programme de mesures à mettre en œuvre pour atteindre un objectif plus ambitieux de 60 % des « masses d'eau » en bon état en 2015.

Cet objectif de 60 % est-il suffisant, trop ambitieux ou faut-il aller plus loin ? Les mesures envisagées sont-elles appropriées ? Est-ce qu'elles répondent aux problématiques ressenties localement ? L'Agence de l'eau Loire Bretagne vous consulte.

Parce que la gestion de l'eau vous regarde, parce que vous la consommez, vous la rejetez et vous la payez, parce que nous avons besoin de vous pour parler d'une voix forte et faire avancer les idées d'une politique ambitieuse pour nos rivières, SOS Loire Vivante vous donne quelques clés d'analyse...

**C'est bon pour la nature, c'est bon pour l'économie !**

500 millions d'euros par an pour améliorer l'état de nos rivières et la qualité de l'eau, est-ce trop ? Si la somme semble a priori conséquente, elle est tout d'abord à mettre en relation avec les autres politiques publiques. Par exemple, la création d'une nouvelle centrale nucléaire à Flamanville coûtera 3,3 Milliards d'euros et le prochain porte-avion commandé par la France en coûtera 2,3 selon un récent rapport parlementaire. Ces quelques chiffres nous permettent de relativiser l'effort financier dédié aux fleuves. A nous de choisir nos priorités !

Par ailleurs, chaque euro dépensé pour les fleuves est un investissement rentable : l'état de nos rivières et la qualité de l'eau influent directement sur l'économie. En effet, une ressource mal gérée nous pousse à créer constamment de nouvelles infrastructures très coûteuses (nouveaux forages et pompes, bassins de rétention d'eau, usines de traitement de l'eau, etc). La mauvaise qualité

de l'eau et les obstacles font disparaître des espèces de poissons dont la pêche était très lucrative au début du siècle (saumon, aloses, anguilles...) et rendent impropres à la consommation les coquillages de nos côtes. Ils empêchent l'auto-épuration naturelle des eaux, qui est un service que nous rend gratuitement la nature. A l'inverse, un patrimoine naturel préservé permet de développer fortement le tourisme vert, d'économiser sur les infrastructures, de valoriser de nombreux produits de la pêche et de la conchyliculture, etc. Rien que sur la potabilisation de l'eau, les économies seraient importantes (voir exemple de la ville de Munich page suivante).

Enfin, l'Europe nous impose d'atteindre le bon état des eaux en 2015. Si nous n'investissons pas pour atteindre cet objectif, nous paierons l'équivalent sous forme de pénalités financières. Nous aurons alors tout perdu : nous paierons de toute façon, nous aurons des rivières en mauvais état et nous continuerons à payer cher pour rendre l'eau potable.

**Alors oui, nous devons investir plus pour nos rivières ! C'est bon pour la nature, c'est bon pour notre santé et pour notre portefeuille ! Mais il faut également que le Sdage, qui encadre les politiques publiques, soit plus ambitieux et nous devons savoir si notre argent est utilisé de façon efficace. Par ailleurs, tous les secteurs économiques doivent participer à l'effort de financement et ce en adéquation avec le principe pollueur payeur.**

**A cette fin, SOS Loire Vivante – ERN France vous soumet trois propositions (voir page suivante) que vous pouvez reprendre en remplissant le questionnaire de l'Agence de l'eau dans la partie « texte libre ».**



© Laurence Lager-Barruel

L'atteinte du bon état écologique en 2015 constituera un progrès environnemental et économique, mais c'est également une obligation imposée par l'Europe. Le coût du programme de mesures est important, aussi devons nous exiger que cet investissement soit efficace et transparent, encadré par un SDAGE ambitieux.

## LES ACTIONS PRIORITAIRES :

Deux paramètres ressortent clairement de l'analyse de l'Agence de l'eau Loire Bretagne comme étant les plus pénalisants pour l'atteinte du bon état des eaux : les altérations morphologiques et les pollutions diffuses. Ce sont ces deux paramètres qui doivent être traités avec le plus d'ambition.

### ALTÉRATIONS MORPHOLOGIQUES

Il s'agit des modifications physiques des cours d'eau, causées par les barrages, les seuils, les digues, etc. Le bassin Loire Bretagne est notamment criblé de 10 000 barrages et petits seuils, anciens moulins... dont la plupart sont abandonnés. Diminuer le nombre de ces obstacles (réduire le taux d'étagement, dans le langage administratif) permettrait d'améliorer tous les paramètres du bon état en rétablissant les capacités naturelles des cours d'eau à éliminer de nombreuses pollutions, en laissant transiter les sédiments et les espèces migratrices, etc.



© Roberto Eppe / Loire Vivante - ERN France

- **PROPOSITION** : le SDAGE doit imposer une réduction du taux d'étagement ambitieuse, notamment sur les cours d'eau à migrateurs, les cours d'eau réservés et les réservoirs biologiques. Ce taux doit être ramené à 20 % en 2015. Sur les autres cours d'eau, les autorisations et aides publiques à la création de nouveaux ouvrages ayant un impact négatif sur l'atteinte du bon état des eaux doivent être conditionnées à une compensation de 200 % de réduction de hauteur de chute. La part relative du budget de l'Agence de l'eau consacrée à l'amélioration de ce paramètre doit être significativement augmentée.

### POLLUTIONS DIFFUSES

Inutile de tourner autour du pot : l'agriculture est responsable de 90 % des pesticides et 74% des nitrates (ainsi que 67% des consommations d'eau) présents dans nos rivières. Or le programme de mesures et le SDAGE ne proposent que des mesurètes inefficaces, curatives et non durables, très loin de refléter l'enjeu du secteur agricole.

La Directive Cadre sur l'Eau permet d'accepter des dérogations d'objectifs si le coût d'une mesure est trop important. Mais alors qu'est-ce qu'un coût démesuré ? Contrairement à ce que proposent les Etats, il est inacceptable d'estimer qu'une mesure a un coût démesuré si elle a un impact sur une entreprise polluante ou un secteur économique. Au cœur de toute politique environnementale existe un objectif de faire évoluer à terme la nature et la structure non durables d'une activité économique. L'agriculture doit relever le défi de la qualité de l'eau (comme l'a fait l'industrie au 20<sup>e</sup> siècle pour la qualité de l'air) et évoluer vers des pratiques plus durables. C'est tout un mode de production qui doit être remis en cause si nous voulons atteindre l'objectif de bon état des eaux.

Le développement de l'agriculture biologique représenterait une réponse adaptée, durable, préventive, économique et bonne pour la santé. L'exemple de Munich en témoigne : en 10 ans, grâce aux incitations financières pour une agriculture biologique, le taux de nitrates des rivières a été divisé par deux et les pesticides



© Jean Paul Chabanon, SOS Loire Vivante - ERN France

- **PROPOSITION** : le SDAGE doit imposer une fertilisation équilibrée en phosphore et le programme de mesures doit être fortement réorienté vers l'agriculture biologique avec des budgets conséquents puisque le retour sur investissement est important. En fonction du budget alloué, les zones vulnérables doivent être prioritaires pour la mise en œuvre de cette mesure. L'agriculture biologique doit bénéficier d'aides directes et l'agriculture conventionnelle, polluante, doit participer de façon plus conséquente au budget de l'Agence de l'eau pour l'inciter à évoluer, ce qui revient à appliquer réellement le principe pollueur payeur.

ont tout simplement disparu ! Il en a coûté aux munichois 1 centime d'euro par mètre cube d'eau – à comparer aux 23 centimes qu'aurait coûté la dépollution curative ! Ainsi l'agriculture biologique permet de faire des économies, d'avoir une eau plus propre et de manger plus sain ! C'est la seule mesure réellement efficace.

## LA TRANSPARENCE

Eu égard à l'investissement important que représente l'atteinte du bon état des eaux et au fait que l'Etat a choisi de faire porter l'effort financier essentiellement sur les consommateurs, des indicateurs de performance doivent être établis et communiqués au grand public. Les payeurs doivent savoir si leur argent a été utilisé au mieux.



© Jean Paul Chabanon, SOS Loire Vivante - ERN France

- **PROPOSITION** : le rapport coût / efficacité de chaque mesure ainsi que la politique globale par secteur devront être évalués avant la définition des prochains programmes de mesures, tous les six ans. Le rapport produit devra comparer les politiques mises en œuvre dans chaque bassin français et avec les autres politiques menées en Europe. Ce rapport devra être accessible à tous et faire l'objet d'une publication simplifiée auprès du grand public lors des prochaines consultations.

• Renvoyez le questionnaire rempli, accompagné ou non d'un commentaire sur papier libre, dans l'enveloppe pré-affranchie

• Remplissez le questionnaire sur Internet : [www.monavisurleau.fr](http://www.monavisurleau.fr)